



Quoi de neuf !

août 2021

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Dans la MRC de Haut-Richelieu, selon les données de l'écocentre (Compo Haut-Richelieu), la Municipalité de Venise-en-Québec est celle qui contribue le plus, lors de la cueillette des feuilles mortes à l'automne, après Saint-Jean-sur-Richelieu qui dénombre 100 000 habitants. Au nombre glorieux de 1 839 habitants, notre municipalité peut être fière, car ceci démontre que notre territoire dénombre plusieurs arbres et que la canopée est en bonne santé.

Comme vous le savez, les arbres sont responsables d'une multitude de bienfaits, tant sur l'être humain que sur l'environnement. La plantation et la préservation des arbres, tant en milieu urbain que naturel, sont plus importantes que jamais. Une attention particulière doit être portée aux arbres qui sont un investissement pour l'avenir. C'est pour cela que nous souhaitons sensibiliser, vous cher(e)s citoyen(ne)s, à reconnaître l'arbre comme un élément essentiel pour soutenir le caractère identitaire du paysage afin d'améliorer la qualité de notre milieu de vie.

Cette démarche vise également à mieux vous informer sur la réglementation en vigueur pour freiner les abattages injustifiés. Les abattages d'arbres du domaine privé qui sont effectués sans permis, souvent par simple méconnaissance de cette obligation, seront sévèrement sanctionnés. Pour un arbre coupé illégalement, l'amende est de 500 \$ à 4 000 \$ avec l'obligation de replanter un arbre de taille similaire. Donc, le geste est simple, lorsque que vous songez à abattre un arbre, veuillez au préalable demander un permis à l'inspecteur municipal.

L'arbre est un végétal remarquable et majestueux. Il a la capacité d'adapter sa forme, selon la manière qu'il grandit, en s'adaptant aux conditions et à la végétation locale. Ceci démontre à quel point il est précieux et avant tout notre allié. L'arbre est un producteur d'oxygène, en plus d'embellir notre milieu de vie, il nous protège du soleil. Mais, une de ses plus grandes qualités est surtout qu'il ne critique jamais !

Cordialement,

Jacques Landry, maire

HORAIRE POUR LA FÊTE DU TRAVAIL

Le lundi 6 septembre, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville seront fermés.

PERSONNEL ÉLECTORAL ET POSTES À POURVOIR

En prévision de l'élection générale du 7 novembre prochain, il incombe au président d'élection de recruter et de nommer le personnel électoral requis pour la tenue du scrutin. Si vous êtes intéressé à travailler pour l'élection municipale, veuillez nous envoyer dès maintenant un courriel à information@venise-en-quebec.ca.

Voici une description des différents postes dont nous aurons besoin pour l'élection générale.

- ~ **Commission de révision** : Procède à la mise à jour de la liste électorale permanente.
- ~ **Préposé à l'accueil des électeurs** : Accueille les électeurs, consulte l'indicateur des sections de vote pour déterminer la section de vote d'un électeur.
- ~ **Préposé à la table de vérification de l'identité** : S'assure que les électeurs sont inscrits sur la liste électorale, vérifie l'identité des électeurs qui n'ont pas en leur possession l'un des documents prescrits par la loi, assermente les électeurs.
- ~ **Scrutateur** : Facilite l'exercice du droit de vote et garantit le secret du vote, fait prêter serment aux électeurs, au besoin, informe la personne responsable du bureau de vote de tout problème majeur survenu dans la conduite du vote, procède au dépouillement des votes, transmet les résultats du vote, remet l'urne à la personne responsable du bureau de vote.
- ~ **Secrétaire de bureau de vote** : Coche sur la liste électorale le nom de l'électeur qui a voté, complète le registre du scrutin et les formulaires électoraux, assiste le scrutateur lors du dépouillement du vote.

LES VENTES DE GARAGE SONT DE RETOUR

Lors de la longue fin de semaine de la fête du Travail (4-5-6 septembre), plusieurs citoyens et visiteurs aiment bien faire la chasse aux aubaines lors de la tenue des traditionnelles ventes de garage qui sont de retour cet automne. Notez que les ventes de garage sont permises uniquement à ces dates.

LA FÊTE DES RÉCOLTES – ANIMATION POUR TOUS !

La fête des récoltes est un événement plein en couleur et en saveur. Au **parc de la culture**, venez en famille déguster certains produits régionaux. C'est également l'occasion de rencontrer les artisans et les artistes sous le chapiteau et à la Galerie du Lac. Trois lieux publics accueillent cet événement : le marché public, le parc de la culture et la Galerie du Lac. L'événement se déroule le samedi 4 septembre dès 10 h. En cas de pluie l'événement est reporté au dimanche, 5 septembre.

Bienvenus à tous !

LA BIBLIOTHÈQUE DE VENISE-EN-QUÉBEC PREND SOIN DE SES AÎNÉS !

La bibliothèque municipale rend disponible à ses abonnés le programme Biblio-Santé. Ce programme est destiné aux proches aidants d'une personne malade, d'une personne en perte d'autonomie ou d'une personne vieillissante ; que son problème de santé soit temporaire, dégénératif ou permanent ; qu'elle soit enfant ou aînée.

Chaque cahier Biblio-Santé contient une liste d'organismes pouvant vous aider, une sélection de sites Web pertinents et des suggestions de lecture. Il existe 15 cahiers thématiques différents (sur des sujets tels que la maladie d'Alzheimer, le cancer, les proches aidants, etc.), disponibles gratuitement. Au Québec, on estime que plus d'un million d'adultes sont proches aidants. Comme vous, ils cherchent de l'information sur les façons de soutenir et d'assister leurs proches le mieux possible.

Voici le lien pour consulter les cahiers thématiques : https://bibliosante.ca/fr/information_sante.php

Voici l'horaire de la bibliothèque qui est située à l'arrière du centre culturel (239, 16^e Avenue Ouest).

DIMANCHE Fermé	LUNDI Fermé	MARDI 10 h à midi	MERCREDI 13 h à 15 h	JEUDI 17 h à 19 h	VENDREDI Fermé	SAMEDI 10 h à midi
--------------------------	-----------------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------	--------------------------	------------------------------

LOISIRS AU CENTRE CULTUREL - DÉBUT DES INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE

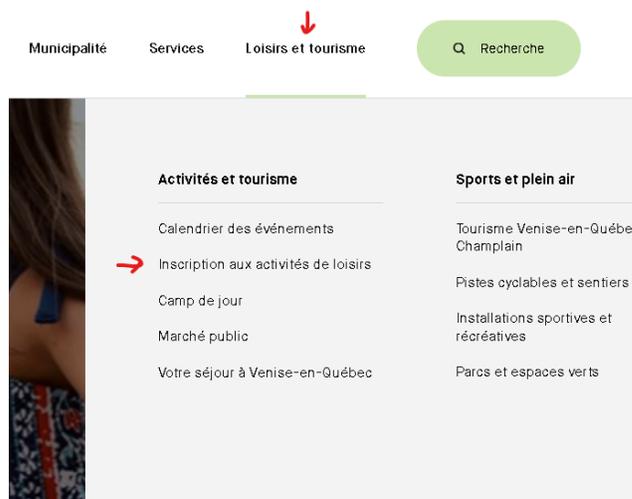
Les inscriptions se font en ligne par la plateforme Amilia dès 8 h du 9 août à la date du premier cours jusqu'à 17 h.

	Période d'inscription	Durée de la session	Coût
Danse en ligne 13 h à 14 h 30	Du 9 août jusqu'au 1 ^{er} cours avant 17 h	14 semaines Mercredi 8 septembre au 8 décembre	140 \$ + taxes
Cardio sénior (50 ans et +) 9 h à 10 h	Du 9 août jusqu'au 1 ^{er} cours avant 17 h	12 semaines Mercredi 8 septembre au 24 novembre	150 \$ + taxes
Hatha Yoga 9 h à 10 h	Du 9 août jusqu'au 1 ^{er} cours avant 17 h	14 semaines Jeudi 9 septembre au 9 décembre	140 \$ + taxes
Yoga sur chaise 10 h 30 à 11 h 30	Du 9 août jusqu'au 1 ^{er} cours avant 17 h	14 semaines Jeudi 9 septembre au 9 décembre	140 \$ + taxes



Pour procéder à une inscription en ligne, vous devez **obligatoirement avoir une adresse courriel valide.**

1. Rendez vous sur le site Internet municipal sous l'onglet **Loisirs et tourisme** et cliquez sur l'hyperlien pour accéder à la plateforme Amilia.
2. À l'aide de votre courriel, ouvrez un compte dans le logiciel Amilia.
3. Amilia vous enverra un courriel de confirmation. **Veillez confirmer le courriel en cliquant sur le lien envoyé** avant de poursuivre.
4. Suivez les instructions pour compléter l'inscription en ligne et payez par carte de crédit.



EN AOÛT AU MARCHÉ PUBLIC ET À LA GALERIE DU LAC

CET ÉTÉ AU MARCHÉ PUBLIC

Les dimanches, dès 13 h 30, arrêtez-vous au marché le temps d'une prestation musicale, pour le plaisir de tous !

À LA GALERIE DU LAC

Félicitations à madame Danielle Legault qui a été l'heureuse gagnante d'un certificat cadeaux d'une valeur de 50 \$ tiré au sort le 4 juillet dernier à la Galerie du Lac.

Un deuxième tirage de la même valeur aura lieu le dimanche 15 août pour toutes les personnes qui visiteront la galerie d'art d'ici sa fermeture. Ces certificats, valables

GUILLAUME MARTIN-LAVAL - 1er août

JONATHAN GODIN - 8 août

D.J. LES AMBIANCEURS - 15 août

THOMAS HODGSON - 22 août

Animez vos papilles gustatives et découvrez les mets préparés par les commerçants du marché

Maisonnette no.1 – Le Cocktail Bar du Marché

Maisonnette no.2 – Le Bistro du Marché

Maisonnette no.3 – Le Venise Pizza Shop

Maisonnette no.4 – Le Roi de la Saucisse

Maisonnette no.5 – Taco King

Maisonnette no.6 – Tartares de la Baie

Maisonnette no.7 – Gelato – Sorbets – Produits KETO

Maisonnette no.8 – Bubble-T-Bar

HORAIRE 2021

Jusqu'au 6 septembre : Jeudi au dimanche de 11 h à 19 h.

Du 11 septembre au 11 octobre : samedi et dimanche de 11 h à 19 h.

Les heures et les journées d'ouvertures peuvent excéder l'horaire officiel.

jusqu'au 6 septembre, s'appliquent à des achats à la galerie, que ce soit une œuvre exposée en salles ou à la boutique de cadeaux qui propose des produits inédits tirés des productions des artistes exposants. À titre de rappel, il est possible d'acheter des bons d'achats à la boutique.

De belles ventes à La Galerie du Lac ont encore été faites en juillet et l'appréciation des visiteurs est toujours aussi positive. Aussi, l'exposition du projet « Place aux jeunes » en Arts visuels a été un franc succès.

La Galerie est ouverte 5 jours par semaine les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 11 h à 17 h et ce, jusqu'au dimanche 6 septembre inclusivement, date de clôture de la saison 2021.

À noter : malgré les derniers assouplissements des mesures sanitaires qui doivent prévaloir pour la tenue d'un tel événement, nous demandons à nos visiteurs de respecter les consignes sanitaires qui seront affichées à l'entrée de la galerie.

La Galerie du Lac se situe dans l'ancien presbytère au 243, 14e Avenue Ouest.

VENEZ TRAVAILLER POUR LE WEEK-END POUR COMBATTRE LE CANCER !

LE 21 ET LE 22 AOÛT AU PARC JAMESON

Les 21 et 22 août prochains, 700 cyclistes et 500 marcheurs parcourront divers circuits dans la région de Venise-en-Québec. Cette randonnée de 50 à 150 km pour le vélo le 21 août et de 5 à 20 km pour la marche le 22 août permet de recueillir des fonds pour faire avancer la recherche pour combattre le cancer.

Pour le samedi 21 août au Parc Jameson Vélo Québec Événements, producteur délégué pour Le Week-end pour combattre le cancer, est à la recherche de :

- ~ 10 ressources locales à la halte-dîner au parc Jameson :
- ~ Aide sur le site de la halte-dîner pour le samedi 21 août
- ~ Horaire de 7 h à 17 h ou de 10 h à 17 h

Pour le dimanche 22 août au Parc Jameson Vélo Québec Événements, producteur délégué pour Le Week-end pour combattre le cancer, est à la recherche de :

10 ressources locales au site de départ au parc Jameson pour diverses tâches :

- ~ Aide au site de départ pour le 22 août
- ~ Horaire de 10 h à 19 h

20 ressources locales pour la gestion de la circulation et des stationnements :

- ~ Diriger les participants vers les aires de stationnement
- ~ Horaire de 6 h à 11 h

Les ressources locales sont rémunérées sous forme de forfait ou de taux horaire, à discuter.

Pour les renseignements : Catherine Breault, Vélo Québec Événements
cbreault@velo.qc.ca / 514 521-8356 poste 372

LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC EST A LA RECHERCHE D'UN OUVRIER DE VOIRIE

Une équipe municipale dynamique vous accueillera pour relever les défis et travailler pour le bien-être de la collectivité.

Principales responsabilités : Sous la responsabilité du coordonnateur aux travaux publics, l'ouvrier de voirie aura à exécuter diverses tâches d'entretien et de réparation du domaine public. Sans s'y limiter, voici quelques-unes d'entre elles :

- Procéder à l'entretien des parcs et espaces verts incluant les bâtiments publics ;
- Intervenir dans l'entretien des rues municipales par la réparation d'affaissement, de fissures et de bris quelconques ;
- Collaborer aux divers travaux et interventions de l'usine d'eau usée et des postes de pompage ;
- Assurer l'entretien de l'équipement mécanique et des bâtiments municipaux ;
- Effectue divers travaux manuels de réparation ;
- Effectue toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences et conditions de travail

- Détenir un diplôme d'études secondaires ;
- Avoir suivi la formation spécifique pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux (OW-2) ;
- Expérience pertinente en lien avec le poste d'un minimum un an ;
- Démontrer des aptitudes développées pour le service à la population ;
- Faire preuve de rigueur, de jugement et d'autonomie ;
- Savoir travailler en équipe et collaborer avec ses collègues ;
- Maîtriser le français écrit et parlé ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 3 (un atout).

Conditions de travail : Il s'agit d'un poste permanent de 40 heures semaines. Le salaire se situe entre 24,38 \$/h et 26,44 \$/h selon la classification de la convention collective en vigueur (révision de la convention collective en cours) en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux, notamment une assurance collective, REER, congés personnels, vacances, etc.

Si vous pensez être le candidat idéal pour travailler avec une équipe dynamique réactive à tout défi, veuillez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation aux coordonnées suivantes :

M. Frédéric Martineau, Directeur général
Municipalité de Venise-en-Québec
direction@venise-en-quebec.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

1^{ER} AOÛT 2021 : PÉRIODE DE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE DE SANTÉ LAC CHAMPLAIN

Chers membres,

En ce début de seconde moitié de l'été vient également l'arrivée de la période de renouvellement de l'adhésion de membre pour plusieurs d'entre vous, par le paiement de votre cotisation annuelle. Vous devriez avoir reçu votre facture par la poste au cours des derniers jours. Si ce n'est pas le cas, veuillez s'il vous plaît nous appeler au 450 244-5350.

Grâce à votre statut de membre actif, vous bénéficiez d'avantages créés spécialement pour vous et vous avez un accès privilégié à tous nos services. Redécouvrez-les en visitant notre site internet au www.coopsantelacchamplain.ca.

Votre contribution annuelle est essentielle à la pérennité et au développement de la coopérative ; elle nous permet de continuer à héberger notre équipe médicale ainsi que nos 6 professionnels de santé qui, tous ensemble, réalisent pleinement

la mission première de la coopérative, soit « d'être un carrefour de services offrant une gamme étendue de soins de santé accessibles et de qualité aux membres et à la population en mettant l'humain au centre de nos interventions ».

Cordialement,

Le conseil d'administration de la Coopérative de Santé Lac Champlain

211, 16e Avenue Ouest #100, Venise-en-Québec, JOJ 2K0 450 244-5350 514 284-9968 coopsantelc@gmail.com

COMPO HAUT-RICHELIEU

Horaire pour la fête du Travail : Le lundi 6 septembre, les écocentres et le bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu seront fermés. **Les collectes prévues au calendrier se dérouleront normalement.**

Les bacs doivent être mis en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte. Lors de jours fériés, plusieurs personnes en congé ne sortent pas leur bac. Les camions de collecte ayant moins de bacs à vider lors de leur tournée, la collecte s'effectue plus rapidement qu'à l'habitude.

Le Guide – un outil indispensable : Les nouveaux arrivants sont invités à demander leur Guide de gestion des matières résiduelles par courriel à info@compo.qc.ca ou par téléphone au 450-347-0299. Le guide est un outil indispensable pour connaître son calendrier de collectes et pour tout savoir sur la gestion responsable des matières résiduelles dans le Haut-Richelieu.



Conseil de BRUN'O : Pour éviter les odeurs et les petits indésirables avec votre bac brun lors de grandes chaleurs, conservez un contenant au frigo ou au congélateur pour les aliments les plus susceptibles de dégager des odeurs et videz-le dans votre bac le matin même de la collecte.

Apprenez-en plus sur votre BRUN'O : brunolebac.ca.



Collectes à venir :

AOÛT							SEPTEMBRE								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
1	C R	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	
8	C D	9	10	11	12	13	14	5	C D	6	7	8	9	10	11
15	C R	16	17	18	19	20	21	12	C R	13	14	15	16	17	18
22	C D	23	24	25	26	27	28	19	C D	20	21	22	23	24	25
29	C R	30	31					26	C R	27	28	29	30		

R Récupération C Compostage D Déchets Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Lundi	Chaque semaine jusqu'en novembre
Gros rebuts	23 août et 20 septembre	Chaque mois

Aussi : Aucun surplus collecté en dehors du bac roulant, tant pour les ordures que les matières recyclables.



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel.

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu le premier lundi du mois à 19 h au Centre culturel, situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec. Les séances sont publiques ; tous les citoyens peuvent donc y assister et même s'exprimer pendant la période de questions.

Calendrier 2021 - 4 octobre, 1^{er} novembre, 6 décembre et le **mardi 7 septembre**.



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants
www.veniseenquebec.omnivigil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus
www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !